

INSCRIPTION

Le dossier de demande d'inscription est à télécharger sur le site de l'académie de Versailles.

L'admission des internes donne lieu à la prise en compte des critères suivants dans l'ordre énoncé : critères géographiques ; critères sociaux ; critères familiaux ; critères scolaires.

Pendant la campagne d'inscription (du lundi 14 janvier au vendredi 19 avril 2019), la famille remettra à l'établissement scolaire de son enfant le dossier de candidature, sa lettre de motivation et celle du jeune concerné.

L'établissement d'origine transmet ensuite ce dossier à l'établissement porteur de l'internat au plus tard le vendredi 19 avril 2019 (vœu n°1 de la famille), accompagné des documents constitutifs du dossier.

Le chef d'établissement porteur de l'internat émet un avis motivé sur la candidature de l'élève (avis favorable / avis réservé).

Le dossier du candidat avec cet avis est transmis à la D.S.D.E.N. avant le vendredi 24 mai 2019

L'affectation des élèves relève de la compétence du recteur ou, par délégation, de l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale.

En cas d'avis défavorable à l'admission en internat, l'ajustement des vœux dans AFFELNET peut avoir lieu début juin.

COÛT

Les internes sont au forfait et les frais, déterminés sur la base du quotient familial.



Les métiers du bâtiment
Formations du CAP au BAC PROFESSIONNEL

L'INTERNAT DU LYCEE LE CORBUSIER

2 RUE PAUL BLOCH | 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS | 01 39 78 48 98
www.lyc-lecorbusier-cormeilles.ac-versailles.fr



L'internat du lycée Le Corbusier, sur 4 étages, dispose d'une capacité d'accueil de 69 internes.

Le dossier de candidature pour «l'internat de réussite» est à télécharger sur le site du lycée ou celui de l'Académie.



LES CHAMBRES

Les chambres de trois internes sont dotées en lits, armoires et bureaux ainsi que bloc sanitaire avec toilette, lavabos et douche

LES ETUDES

Chaque soir, les internes bénéficient d'une étude encadrée d'une heure minimum au CDI ou en salle. Pour les élèves en difficulté, un soutien plus étroit peut être proposé.

LES ACTIVITES

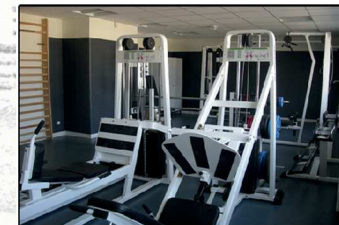
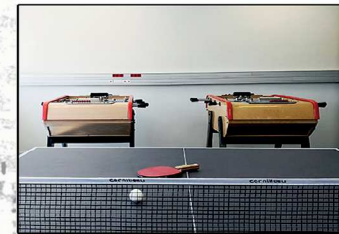
Les internes disposent de salles d'activités équipées de postes informatiques, télé, baby-foot, billard, d'un club musique et MAO (guitare, ampli, batterie, table de mixage, clavier, PC...) et de tables de ping-pong.

Sous encadrement d'un professeur d'EPS, les internes peuvent s'inscrire au club musculation et cardio dans les salles équipées de l'internat.

Par l'intermédiaire de l'Association élèves de la Maison des lycéens, peuvent être organisés et financés des sorties culturelles, des animations, des soirées à thème, des activités sportives, des clubs ainsi que les achats de fonctionnement et de loisirs (abonnements, matériel...) ...

ENCADREMENT

Les internes sont encadrés par 2 maîtres d'internat sous la responsabilité d'un CPE ou d'un Personnel de Direction. L'infirmière assure une permanence et une astreinte pour les urgences.



LES HORAIRES

L'internat est ouvert du lundi 17h30 au vendredi 7h30

Lever, toilette : 6h45

Petit déjeuner : 7h15 - 7h50

Début des cours : 8h10

Ouverture de l'internat : 17h40

Repas* :

18h45 - 19h25 ou 19h - 19h45

Étude obligatoire chaque soir* :

19h30 - 20h30 ou 18h - 19h

Détente, activités* :

17h40 - 19h ou 19h45, 20h30 - 22h

Préparation au coucher :

22h - 22h30

Coucher, extinction des lumières :

22h30

* selon les jours fixés